

Le Carrefour familial de Sainte-Julie vous invite à une  
assemblée générale extraordinaire

Le mercredi 25 septembre à 19h30

Pavillon Thérèse Savard-Côté

477 avenue Jules Choquet, Sainte-Julie

L'assemblée extraordinaire aura comme seul et unique point la modification des fins de l'organisme aux lettres patentes afin d'être reconnu comme OSBL par l'Agence de Revenu du Canada.

L'équipe du Carrefour familial de Sainte-Julie sera heureuse de vous accueillir pour cette courte rencontre d'une durée d'une quinzaine de minutes.

Fins actuelles :

- Briser l'isolement des familles et établir des liens.
- Offrir des outils de formation dans le but d'accroître les habiletés parentales.
- Offrir un service de halte-garderie.
- Offrir des activités dans le but de promouvoir la famille.

Modification proposée :

- Briser l'isolement et renforcer les compétences parentales des familles en offrant aux parents des services d'accueil, de soutien, de formation, d'ateliers et de conférences dans le but d'accroître leurs habiletés parentales
- Contribuer au développement et à l'éducation des enfants en offrant des activités de stimulation précoce et de socialisation afin d'optimiser leur développement global.

**Ordre du jour**  
**Assemblée générale extraordinaire**  
**Carrefour familial de Sainte-Julie – 25 septembre 2019 – 19h30**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum de de la conformité de l'avis de convocation
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Modifications des fins de l'organisme aux lettres patentes
5. Levée de l'assemblée